

**Objet : Budget primitif 2022 –
Approbation du budget principal M14
et du budget annexe transports M43**

Présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles

1. Caractéristiques des budgets primitifs 2022

Depuis 2017, deux budgets sont soumis au vote du comité syndical et chaque budget fait l'objet d'une délibération spécifique :

- **Un budget principal** selon la nomenclature comptable M14, retraçant les activités d'autorité organisatrice de la mobilité du SMTAG, non assujetties à la TVA ;
- **Un budget annexe** selon la nomenclature comptable M43, retraçant le service public industriel et commercial, lequel gère les investissements et l'exploitation du réseau de transports collectifs, à savoir les opérations afférentes à l'activité de transport de personnes, assujetties à la TVA.

Budget principal : en 2022, le budget primitif s'équilibre de la manière suivante :

- Section de fonctionnement : **20 332 800 €**
- Section d'investissement : **2 534 000 €**

Budget annexe Transports : en 2022, le budget primitif s'équilibre de la manière suivante :

- Section d'exploitation : **101 794 800 €**
- Section d'investissement : **33 810 800 €**

Pour 2022, les budgets primitifs sont votés sans reprise des résultats de l'exercice précédent.

2. Le budget principal en M14

Sens	Section	Chapitre	Objet	BP2021	BP2022	Evolution
Dépenses	Fonctionnement	011	Charges générales	71 000	23 000	-68%
Dépenses	Fonctionnement	012	Charges de personnel	2 319 000	2 430 000	5%
Dépenses	Fonctionnement	014	Atténuations de produits	0	0	0
Dépenses	Fonctionnement	65	Charges de gestion courante	18 165 800	15 098 800	-17%
Dépenses	Fonctionnement	66	Charges financières	697 000	687 000	-1%
Dépenses	Fonctionnement	67	Charges exceptionnelles	50 000	20 000	-60%
Dépenses	Fonctionnement	042	Amortissements	70 000	98 800	41%
Dépenses	Fonctionnement	023	Virement	873 600	1 975 200	126%
Total des dépenses de fonctionnement				22 246 400	20 332 800	-9%
Recettes	Fonctionnement	013	Atténuations de charges	0	0	0
Recettes	Fonctionnement	70	Produits des services et du patrimoine	2 246 400	2 332 800	4%
Recettes	Fonctionnement	73	Impôts et taxes	0	0	0
Recettes	Fonctionnement	74	Dotations et participations	20 000 000	18 000 000	-10%
Recettes	Fonctionnement	75	Autres produits de gestion courante	0	0	0

Recettes	Fonctionnement	76	Produits financiers	0	0	0
Recettes	Fonctionnement	77	Produis exceptionnels	0	0	0
Recettes	Fonctionnement	042	Reprises	0	0	0
Total des recettes de fonctionnement				22 246 400	20 332 800	-9%
Sens	Section	Chapitre	Objet	BP2021	BP2022	Evolution
Dépenses	Investissement	16	Emprunts et dettes assimilées	1 900 000	1 900 000	0%
Dépenses	Investissement	20	Immobilisations incorporelles	74 250	14 000	-81%
Dépenses	Investissement	21	Immobilisations corporelles	748 000	254 000	-66%
Dépenses	Investissement	23	Immobilisations en cours	114 350	306 000	168%
Dépenses	Investissement	4581	Opérations pour compte de tiers - DMOA	2 000 000	0	-100%
Dépenses	Investissement	4582	Opérations pour compte de tiers - DMOA	207 000	0	0
Dépenses	Investissement	041	Opérations d'ordre patrimoniales	10 000	60 000	500%
Dépenses	Investissement	040	Reprises	0	0	0
Total des dépenses d'investissement				5 053 600	2 534 000	-50%
Recettes	Investissement	10	Dotations - FCTVA	1 900 000	400 000	-79%
Recettes	Investissement	13	Subventions	100 000	0	0
Recettes	Investissement	16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
Recettes	Investissement	4582	Opérations pour compte de tiers - DMOA	2 100 000	0	-100%
Recettes	Investissement	021	Virement	873 600	1 975 200	126%
Recettes	Investissement	040	Amortissements	70 000	98 800	41%
Recettes	Investissement	041	Opérations d'ordre patrimoniales	10 000	60 000	500%
Total des recettes d'investissement				5 053 600	2 534 000	-50%

Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- La subvention au budget annexe : 15 033 800 €. Les participations des communautés d'agglomération sont comptabilisées dans le budget principal du SMTAG et financent les dépenses de fonctionnement et d'investissement de ce budget. Le solde est versé au budget annexe.
- Les charges de personnel : 2 430 000 €. En augmentation de 5% par rapport au budget primitif 2021, ces charges font l'objet d'un remboursement de la part du budget annexe.
- Les intérêts de la dette : 687 000 €.
- Le virement à la section d'investissement : 1 975 200 €. Avec les dotations aux amortissements (98 800 €), ce virement correspond au montant que le SMTAG autofinance pour réaliser ses dépenses d'investissement.

Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- La participation des communautés d'agglomération : 18 000 000 €.
- Le remboursement des charges de personnel par le budget annexe : 2 332 800 €. Ainsi, pour le budget principal, les charges de personnel sont de 97 200 €.

Les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

- Le remboursement en capital de la dette : 1 900 000 €.

Les principales recettes d'investissement :

- Le virement de la section de fonctionnement : 1 975 200 €
- Le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) : 400 000 €.

3. Le budget annexe en M43

Sens	Section	Chapitre	Objet	BP2021	BP2022	Evolution
Dépenses	Exploitation	011	Charges générales	79 352 600	80 710 720	2%
Dépenses	Exploitation	012	Charges de personnel	2 246 400	2 332 800	4%
Dépenses	Exploitation	014	Atténuations de produits	120 000	150 000	25%
Dépenses	Exploitation	65	Charges de gestion courante	1 537 800	740 480	-52%
Dépenses	Exploitation	66	Charges financières	2 750 000	2 750 000	0%
Dépenses	Exploitation	67	Charges exceptionnelles	100 000	100 000	0%
Dépenses	Exploitation	042	Amortissements	8 900 000	12 200 000	37%
Dépenses	Exploitation	023	Virement	100 000	2 810 800	2711%
Total des dépenses d'exploitation				95 106 800	101 794 800	7%
Recettes	Exploitation	013	Atténuations de charges	0	0	0
Recettes	Exploitation	70	Produits des services et du patrimoine	6 700 000	6 600 000	-1%
Recettes	Exploitation	73	Impôts et taxes	60 400 000	61 000 000	1%
Recettes	Exploitation	74	Dotations et participations	27 300 800	24 254 800	-11%
Recettes	Exploitation	75	Autres produits de gestion courante	350 000	340 000	-3%
Recettes	Exploitation	76	Produits financiers	0	0	0
Recettes	Exploitation	77	Produis exceptionnels	226 000	200 000	-12%
Recettes	Exploitation	78	Reprises provisions	0	4 700 000	100%
Recettes	Exploitation	042	Reprises	130 000	4 700 000	3515%
Total des recettes d'exploitation				95 106 800	101 794 800	7%
Dépenses	Investissement	13	Subventions	0	536 000	100%
Dépenses	Investissement	16	Emprunts et dettes assimilées	7 900 000	8 020 000	2%
Dépenses	Investissement	20	Immobilisations incorporelles	1 028 255	1 067 500	4%
Dépenses	Investissement	21	Immobilisations corporelles	9 899 352	11 587 300	17%
Dépenses	Investissement	23	Immobilisations en cours	7 012 393	5 900 000	-16%
Dépenses	Investissement	4581	Opérations pour compte de tiers - DMOA	0	0	0
Dépenses	Investissement	4582	Opérations pour compte de tiers - DMOA	0	0	0
Dépenses	Investissement	041	Opérations d'ordre patrimoniales	1 000 000	2 000 000	100%
Dépenses	Investissement	040	Reprises	130 000	4 700 000	3515%
Total des dépenses d'investissement				26 970 000	33 810 800	25%
Recettes	Investissement	10	Dotations - FCTVA	0	0	0
Recettes	Investissement	13	Subventions	16 970 000	16 800 000	-1%
Recettes	Investissement	16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0
Recettes	Investissement	4582	Opérations pour compte de tiers - DMOA	0	0	0
Recettes	Investissement	021	Virement	100 000	2 810 800	2711%
Recettes	Investissement	042	Amortissements	8 900 000	12 200 000	37%
Recettes	Investissement	041	Opérations d'ordre patrimoniales	1 000 000	2 000 000	100%
Total des recettes d'investissement				26 970 000	33 810 800	25%

Les principales dépenses d'exploitation sont les suivantes :

- ✓ Les charges à caractère général :
 - Le forfait de charges contractuel de la DSP – 75 287 500 €
 - L'intégration tarifaire : 1 000 000 €.
 - La maintenance de la signalisation pour la signalisation lumineuse tricolore : 850 000 €.
 - Les locations et charges de copropriété : 515 000 €.
 - Le transport adapté : 350 000 €.
 - Le service hivernal : 200 000 €.
 - Les fluides (énergie, eau) : 242 000 €
 - L'entretien du mobilier urbain : 140 000 €.
 - L'entretien du patrimoine bâti et non bâti : 240 000 €
 - L'entretien de la station hydrogène : 180 000 €.
- ✓ Le remboursement des charges de personnel au budget principal : 2 332 800 €.
- ✓ Les charges de gestion courante :
 - La subvention à l'AULA : 280 800 €.
 - Les subventions aux communes pour la mise en accessibilité de leur quai : 100 000 €.
- ✓ Les charges financières (intérêts de la dette et lignes de trésorerie) : 2 750 000 €.
- ✓ Les dotations aux amortissements : 12 000 000 €.

Les principales recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Le versement mobilité : 61 000 000 €.
- La subvention du budget principal : 15 033 800 €.
- Les subventions de la Région : 9 200 000 €.
- Les recettes tarifaires de la DSP : 6 600 000 €.
- Les provisions : 4 700 000 €

Les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

- Le remboursement en capital de la dette (comprenant le remboursement de l'avance remboursable de l'Etat dans le cadre de la LFR 4) : 8 020 000 €.
- Les améliorations des bulles : 1 210 000 €.
- Les acquisitions immobilières : 1 450 000 €.
- L'aménagement du terminus de la bulle 3 à Cora Lens 2 : 1 290 000 €.
- La construction d'une station-carburants au dépôt Washington : 395 000 €.
- Les abris-bus : 320 000 €.
- L'acquisition et installation de sanitaires : 214 000 €.
- Les installations de bornes libre-service, totems interactifs : 490 000 €

Le budget primitif contient également les crédits de paiement 2022 relatifs aux AP/CP suivantes :

N°	Objet	AP	Réalisé 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
100	Extension Bulle 6	5 350 000	4 101	1 650 000	3 495 899	200 000	0
101	PEM Sud Béthune	1 500 000	0	100 000	1 400 000	0	0
102	Matériel roulant	19 377 000	0	5 117 600	7 859 400	0	6 400 000
103	Mobilier urbain	911 155	71 155	210 000	210 000	210 000	210 000
104	Mise en accessibilité	3 000 000	0	750 000	750 000	750 000	750 000
105	Franchissement A1	4 500 000	0	50 000	2 250 000	2 200 000	0
106	BI Systèmes	220 000		20 000	200 000	0	0
107	Vidéosurveillance	450 000		150 000	150 000	150 000	0

Les principales recettes d'investissement :

- Les subventions liées au projet BHNS : 16 800 000 €.
- Les amortissements : 12 200 000 €.